



---

## La numismatique et l'histoire de la gaule <sup>1</sup>

Par le Dr Jean Baptiste Colbert de Beaulieu chargé des recherches au Centre National de la Recherche Scientifique (antiquités classiques)

L'histoire des Gaulois, au temps de leur indépendance, peut légitimement faire l'objet, pour nous, Français, d'une curiosité particulière ; mais, si la Gaule est le berceau de la Mère-patrie, nous possédons malheureusement peu de moyens immédiats de pénétrer au cœur de ce monde antique, car les Gaulois ne construisaient pas de ces monuments définitifs qui défient les siècles et n'écrivaient pas.

Les témoignages originaux dont on fait l'histoire, les monuments et les documents gaulois sont inconsistants ou très rares.

Par bonheur, à cette pauvreté s'oppose une véritable opulence dans un domaine spécial, celui des monnaies.

On connaît des milliers de types et de variétés et chaque découverte nouvelle en apporte le plus souvent d'inédits.

La science des monnaies, la numismatique, constitue en conséquence la source de beaucoup la plus considérable et la plus sûre, puisqu'elle est directe, pour l'étude du monde gaulois et des faits économiques et politiques : non seulement de ceux que les textes grecs ou latins, contemporains ou peu tardifs d'écrivains méditerranéens, nous permettent d'envisager du point de vue des étrangers ou même des conquérants souvent mal informés ou passionnés, mais aussi d'événements complètement inconnus.

Cependant, il n'est pas facile de dégager les données produites par les monnaies et l'histoire de la numismatique de la Gaule, depuis l'orée du siècle dernier jusqu'à l'orée du nôtre a été sévèrement appréciée par le savant qui en a dressé le bilan, en 1905.

---

<sup>1</sup> Le lecteur sera sans doute fort intéressé par les travaux de l'auteur concernant le sujet traité :

Numismatique celtique d'Alésia - Revue Belge de Numismatique - Bruxelles 1955 - p. 55 à 83

la localisation d'Alésia et la numismatique gauloise - O G A M - Rennes - avril 1956, p. 111/136 (4 pl.)

L'un des grands et essentiels mérites de son « Traité des monnaies gauloises », a été de fixer alors, les limites de la méthode traditionnelle.

Faisant résolument table rase du fatras des propositions aventureuses et des pyramides de conjectures qu'on avait construites sur elles, M. Adrien Blanchet avait le courage de réduire cette méthode à ses moyens, en exposant le solde d'une grande faillite.

Citons quelques-uns de ses jugements : « (étude entreprise) rarement avec une méthode scientifique ..., multiplicité des publications, incohérence des théories, dispersion des matériaux ».

« Notre étude, ajoute le maître, démontre clairement qu'il est impossible de classer sûrement, par peuples, les variétés de monnaies que nous connaissons ».

Et M. Blanchet ajoutait, à l'adresse des chercheurs, cet avertissement et ce programme : « On ne saurait encore entreprendre le classement méthodique, qui ne pourra se faire que lent ment ».

M. Blanchet a très explicitement rencontré les problèmes, il ne s'est dissimulé aucune des obscurités à percer et nous a souvent suggéré les voies à suivre.

Les confusions, les incertitudes, les erreurs et les déficits, il les a montrés du doigt, invitant les chercheurs à les revoir, à les résoudre.

« Par des comparaisons nombreuses, a-t-il écrit, et par l'étude minutieuse des trésors monétaires, on peut, on doit entrevoir l'amélioration du classement chronologique...

Aussi bien, chaque série de monnaies gauloises devrait être étudiée dans une monographie spéciale ».

Les limites de la méthode traditionnelle et ses difficultés extrêmes ayant été affirmées avec autant d'autorité que de netteté, nous pouvons estimer les progrès peu sensibles, depuis 1905, et que l'état actuel ressemble à une véritable stagnation.

N'est-il pas légitime dès lors de parler de l'insuffisance de cette méthode et de nous efforcer de remonter aux causes ?

La principale consiste, je crois, dans le principe de la disparité indéfinie des espèces gauloises.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les pionniers se sont convaincus de l'extrême rareté des pièces antiques, dont on pouvait constater la provenance d'un même coin.

Une telle rencontre paraissait d'un intérêt exceptionnel, digne d'être signalée.

En 1830, dans son « Manuel de Numismatique », l'Allemand Michel Hennin exposait longuement, en français, cette tenace conviction.

Un autre Allemand, le baron de Donop , ayant eu l'occasion d'étudier la très importante et nombreuse trouvaille de monnaies armoricaines faite à Jersey (1820), publiait ses constatations, en 1835.

Il écrivait : « aucune des médailles de cette suite immense ne paraît avoir passé sous le coin de l'autre ».

Et voici sa conclusion: « cette circonstance, de toute nécessité, doit faire opiner pour une destination hiératique, probablement rituelle-calendaire, mesurant le cours du temps ».

Pour Donop, le travail immense de la taille au burin d'un couple de coins par pièce frappée correspondait donc à la finalité de la monnaie gauloise, consistant en l'intention de ceux qui avaient, dans la nuit des temps, décidé cette lente et cyclique production.

Cette opinion de Mionnet, de Hennin, de Donop devint un dogme.

Vers la fin du siècle cependant, Imhoof-Blumer, c'est un Hollandais, consacrait au monnayage de la Grande Grèce deux articles, relevant des observations fondées sur la recherche systématique et fructueuse du matériel de provenance.

Cette initiative ne paraît pas avoir troublé les spécialistes du numéraire gaulois.

La conviction de la disparité indéfinie des espèces gauloises, solidement installée depuis les débuts, était devenue une de ces traditions incontestées, érigées par l'usage immémorial au rang de vérité fondamentale.

En notre temps, M. Adrien Blanchet en donnait acte en ces termes, y croyant lui-même, « Pour les monnaies gauloises, plus encore que pour les autres monnaies antiques, on trouve fort rarement deux pièces identiquement pareilles » a-t-il écrit.

Et le grand Camille Jullian précisa la chose en ces termes : « Les variétés, à vrai dire, sont aussi nombreuses que les individus, c'est-à-dire que les pièces mêmes.

Il n'y a pas, dans chaque-groupe, deux ou trois monnaies absolument identiques, sorties du même modèle ».

Eh bien, c'est une chose évidente aujourd'hui que la fausseté de ce principe, comme cela a été établie de manière sûre que la publication de la trouvaille de Saint-Jacques-de-la-Lande, en 1948.

Et depuis lors un bon nombre d'études de trésors anciennement découverts a permis des constatations identiques.

Dans la dernière des nombreuses trouvailles de trésors gaulois faite à Jersey, j'ai pu dénombrer la population de plusieurs coins représentés par plus de 200 exemplaires et la population d'une bonne vingtaine d'autres, représentés par plus de 100 exemplaires.

Sans doute, l'opinion de mes prédécesseurs ne condamnait-elle pas absolument la numismatique de la Gaule à demeurer une simple connaissance d'objets particuliers, dont on ne pourrait jamais tirer de lois, puisqu'elle autorisait le chercheur à user de l'analogie pour ses généralisations, tendant à induire de certaines ressemblances observées à des ressemblances non observées.

Ce moyen d'étude ne permet cependant pas de conclure du semblable au semblable, son caractère demeure celui de la probabilité et l'on ne peut jamais atteindre à aucune espèce de certitude.

L'identification des coins a abouti à dresser des catalogues et d'autres instruments de travail tels que des tableaux de reconnaissance dichotomique, selon le système si pratique de la flore de Bonnier.

Et ce n'est là qu'un exemple ...

On peut désormais procéder à l'examen et au classement réellement objectifs d'un certain nombre de monnayages, dont le caractère d'unité n'est plus une hypothèse, assise sur l'analogie des types, mais un fait constaté, assis sur l'observation d'une commune provenance matérielle.

L'attribution d'un monnayage frappé dans un atelier monétaire déterminé par sa production dûment classée, n'est donc plus une affaire hautement conjecturale.

L'aire de répartition est le plus souvent marquée par un groupement de particulière densité dont le centre correspond à un territoire anciennement habité par un peuple, à qui le monnayage appartenait.

Il ne s'agit plus de présumer la zone d'habitat d'un peuple considéré comme responsable d'une pluralité de monnaies ayant entre elles des ressemblances, qui peuvent être la marque d'un simple voisinage, mais de situer sur la carte une pluralité de découvertes dont la provenance d'un même atelier, déterminé, je le répète, par sa production, est objectivement établie.

La substitution de la numismatique du matériel de frappe, à celle du type, quand elle est possible, est scientifiquement très fructueuse parce qu'elle permet de construire des conclusions d'après des faits et plus sur des conjectures.

Conclure logiquement sur des faits peut conduire à la certitude, conclure hypothétiquement aboutissait souvent à l'erreur, voilà pourquoi la numismatique était souvent considérée comme trompeuse et de peu de secours pour l'historien.

La méthode numismatique a beaucoup à attendre de différents moyens analytiques nouveaux.

Je n'en signalerai qu'un seul : l'établissement du faciès.

Les enfouissements monétaires sont souvent la conséquence de débâcles militaires.

Des partis de guerriers poursuivis et sur le point d'être rejoints enfouissaient leur numéraire, afin de ne pas en être dépouillés par l'ennemi et dans l'espoir de le retrouver si l'un ou l'autre des témoins échappait à la mort ou à la déportation en esclavage.

Il arrive qu'on ignore l'endroit exact d'une bataille décrite par César dans les Commentaires.

Ainsi en est-il pour celle qui opposa, en l'an 56 avant notre ère, les troupes armoricaines alliées, comprenant notamment les Coriosolites (Saint-Brieuc Dinan) et les Unelles (Cotentin), commandés par Viridovix, un Unelle, d'une part, et les Romains, de l'autre, commandés par le légat Quintus Titurius Sabinus.

Plusieurs théories s'affrontent ; la numismatique semble appuyer l'une d'elles ; voici comment :

On observe dans le Cotentin un certain nombre de trouvailles de monnaies coriosolites, déposées selon des directions formant un éventail ouvert vers le Nord et allant jusqu'à Cherbourg et jusqu'à l'île de Jersey, à partir d'un point commun situé un peu, à l'est d'Avranches.

Si quelque moyen spécifique permettait de prouver l'identité de provenance, de ces monnaies, et de ces trésors, non seulement on aurait alors la preuve que l'enfouissement de ces dépôts est dû au même événement, mais la cartographie serait immédiatement révélatrice du lieu de la bataille recherchée.

Eh bien, ce moyen, nous l'avons, c'est le facies.

Je m'explique.

Le désordre propre au classement traditionnel assis sur le type ne se prêtait pas à établir la moindre statistique.

Les auteurs de publications de trouvailles devaient se borner à décrire, en général sommairement, le numéraire d'un dépôt selon le classement peu sûr des instruments de référence anciens.

Les trouvailles coriosolites nombreuses que nous avons eu la possibilité de reconstituer en partie et celles qui nous ont été confiées ont permis d'établir correctement certains monnayages, sinon tous les monnayages armoricains, et d'y mettre en évidence un caractère archéologique particulier pour lequel nous avons emprunté aux archéologues le mot de facies.

Dans le monnayage coriosolite, on reconnaît six classes, parfaitement distinctes.

En relevant le pourcentage des unités de chaque classe, présentes dans un trésor, on dresse son facies.

Plus la population statistique est élevée, plus la statistique, elle, en devient sûre.

Le facies ne donne pas une formule propre à une trouvaille, mais détermine un état spécifique d'une encaisse, dont les lots peuvent présenter, sauf en cas d'apport récent d'un numéraire neuf ou hétérogène non brassé, les mêmes caractéristiques que l'encaisse entière.

Le nombre des termes en concurrence (ici = 6) rend le procédé très sensible.

Ce n'est plus une statistique, mais en réalité plusieurs statistiques parallèles que nous dressons, de sorte que, en cas de coïncidence parfaite du résultat en ses parties. et avec le facies d'une autre trouvaille importance, on peut conclure avec sûreté, même si la base est modeste.

Or, les trésors monétaires coriosolites du Cotentin de Jersey ont le même facies.

Nous pouvons donc conclure que les dépôts ont eu pour cause le même événement historique et, éclairés sur cet événement par le texte de César, penser que la bataille entre Viridovix et Sabinus a eu lieu à l'est d'Avranches.

On pourrait multiplier les exemples des services rendus ou susceptibles d'être rendus par la numismatique à l'histoire, mais je poursuivrai, assez longuement, il est vrai, par l'exposé de la contribution de la numismatique de la Gaule à la localisation d'Alésia.

« Si le doute est encore permis en ce qui concerne l'identification d'Uxellodunum et du Puy-d'Issolu, il n'en est pas de même en ce qui concerne Alésia.

Le problème longuement et passionnément discuté est aujourd'hui résolu.

Alésia est bien Alise-Sainte-Reine ; près des Laumes (Côte-d'Or).

Parler encore de l'énigme d'Alésia est un anaohronisme ».

Ainsi s'est exprimé M. Grenier dans son Manuel d'Archéologie.

C'est cependant de cette question que je vais vous entretenir, pour deux raisons.

La première : si personne ne peut contester la localisation de Lutetia Parisicrum au borceau de Paris, qui a pour elle une accumulation de critères conférant la certitude, en ce qui concerne Alésia, l'adhésion de tous les esprits n'est pas encore acquise, parce que la preuve majeure, la preuve par l'archéologie, est relativement récente et qu'elle a été et est parfois encore discutée.

Un certain nombre d'érudits reprennent de temps à autre la question, comme si l'évidence n'était pas de la même qualité dans le cas de Lutèce et dans celui d'Alésia.

Il est intéressant de voir que le public lettré se préoccupe de cette identification et n'a pas suivi unanimement la thèse en faveur d'Alise-Sainte-Reine.

Voir à ce sujet la revue de vulgarisation historique Miroir de l'Histoire (janvier 1955, novembre 1955 et avril 1956).

Ainsi le populaire académicien, M. Daniel Rops, a-t-il récemment écrit dans le n° de mars 1956 de la revue Marco-Polo :

« Nous parlons du « pays de Saba », mais où était exactement Saba ? Quelle ville a le droit de revendiquer la gloire d'avoir été la capitale des temps anciens ? À vrai dire, la question est plus embrouillée encore que celle d'Alésia. »

La seconde raison est qu'un moyen de très grande valeur, la numismatique, n'a pas été assez objectivement exploité.

Il semble pourtant autoriser des conclusions assez fermes pour suffire à lui seul à prouver l'identité d'Alésia et d'Alise-Sainte-Reine.

Avant de tenter ici un essai de démonstration par ce moyen, il serait bon de rappeler les critères de la localisation d'Alésia étrangers à la numismatique.

---

## **1re partie de cet exposé concernant Alésia - les preuves de la localisation d'Alésia, étrangères à la numismatique gauloise.**

### ***1. La description du site par César***

Dans un remarquable ouvrage récent sur « *l'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César* », M. Michel Rambaud a écrit :

« le récit césarien ne fournit que les données militaires de la manœuvre, et en termes généraux : ici une montagne, là une chaîne, au pied de la montagne, une colline, et l'ennemi.

Ce qui est vrai de la tactique l'est aussi pour la stratégie, et l'historien souvent hésite entre plusieurs itinéraires qui paraissent sur le terrain correspondre tous au récit de César.

De là des querelles, comme celle d'Alésia, où seule l'archéologie peut entraîner la décision »

Ailleurs, M. Rambaud dit encore : « c'est l'imprécision du récit qui permet à la querelle d'Alésia de se rallumer périodiquement en dépit de l'archéologie ».

Voyons donc la description de César (je vous lis la traduction de Constant - B.G., VII, 69) : « L'oppidum proprement dit était au sommet d'une colline, à une grande hauteur, en sorte qu'on voyait bien qu'il était impossible de le prendre autrement que par un siège en règle.

Le pied de la colline était de deux côtés baigné par des cours d'eau.

En avant de la ville une plaine s'étendait, sur une longueur d'environ trois mille pas; de tous les autres côtés, la colline était entourée à peu de distance de hauteurs dont l'altitude égalait la sienne ... »

Il suffit de regarder un instant la carte pour se convaincre que le site d'Alise correspond exactement au récit de César.

En vérité, il convient aussi au site d'Alaise, dans le Doubs.

Les « alaisiens » ont invoqué la syntaxe et fait observer que le texte de César, *ipsum erat oppidum Alesia in colle summo*, signifie aussi bien l'oppidum proprement dit était sur la colline la plus élevée, que l'oppidum proprement dit était au sommet d'une colline.

C'est la règle *summa arbor*.

Dans, le premier cas, la description s'applique au site d'Alaise, qui comprend trois collines voisines au centre d'un cercle de hauteurs, tandis que dans le second cas, la traduction de Constant en fait l'application à Alise-Sainte-Reine.

Cette plaine de 3000 pas, les Alaisiens la voient à Alaise.

À ces deux cours d'eau, l'Oze et l'Oserain, qui à Alise baignent le pied de l'oppidum, correspondent à Alaise, le Todeure et le Lison.

Quant au cercle de collines, il est à Alise et à Alaise.

Delacroix et Quicherat, et tout récemment M. Delamanche, texte en main, affirment que le site d'Alaise correspond beaucoup mieux que celui d'Alise à la description de César.

La remarque de M. Rambaud est justifiée.

---

### **Capitale du *pagus* des *Mandubii* et métropole du *pagus Alisiensis***

César a précisé qu'Alésia était la ville des Mandubiens.

Alésia était donc la capitale du *pagus* des Mandubiens.

Toute la question serait de déterminer sur la carte le territoire des Mandubiens.

Plus tard, il y eut un *pagus Alisiensis* qui devint l'Auxois.

Ce *pagus* était-il bien le même territoire que celui des Mandubiens ?

Un texte du moine Heiricus qui vécut au IXe siècle. (834-881), a noté une précision remarquable dans sa *vita sancti Germani*.

Il y est question d'Alésia, à qui les retranchements de César furent funestes, illustre par sa gloire de jadis, qui défendait les territoires des Éduens et leurs plus hauts seuils (*Te fines Heduos et limina summa tuentem*), que César autrefois attaqua dans un combat cruel, contre qui il lança ses troupes de Romains.

Et ce passage se termine par : *nunc restant veteris tantum vestigia castris*, ce qui ferait peut-être allusion à des ruines de l'époque gallo-romaine encore visibles, au moins en partie, de l'époque de Charles le Chauve et de Louis II le Bègue.

En tout cas, cet écrivain identifiait l'Alésia de César à Alise et plaçait implicitement le *pagus* des Mandubiens chez les Éduens.



Les « alaisiens » observent que Mandubii relève de l'étymologie suivante : Man=hommes et dubii, venant de Dubis, l'hydronyme désignant le Doubs.

Ce genre de conception toponymique ne fait plus guère autorité.

Voici une objection : Alaise est au cœur du pays des Séquanes ; or, selon les *Commentaires*, après la reddition de Vercingétorix, César s'étant rendu chez les Éduens « envoie les légions prendre leurs quartiers d'hiver : T. Labienus, avec deux légions et la cavalerie reçoit l'ordre de partir chez les Séquanes ».

C'est donc apparemment qu'il n'en venait pas.

3 Le nom d'Alésia, sous des graphies du reste variées (Alesia, Alisia, Alisiia, Alixia), est constamment attesté depuis l'antiquité, non seulement par les auteurs anciens, qui ont pu connaître les *Commentaires*, Strabon, Diodore, Plutarque, Tacite, Polyen dit Dion Cassius, mais par une inscription au moins, découverte sur place et par des monnaies de l'époque mérovingienne.

Les alaisiens prétendent du reste que la même continuité est attestée par les mêmes formes en faveur d'Alaise, jusqu'au XV<sup>e</sup> Siècle.

4 Autre preuve: la célèbre inscription découverte en 1839 à Alise-Sainte-Reine par Maillard de Chambure au Cimetière Saint-Père gravée sur un cartouche avec moulures et queues d'aronde, conservée au musée d'Alise.

MARTIALIS DANNOTALI  
IEVRV VCVETE .SOSIN  
CELICNON ETIC  
GOBEDBI DVGIIONTIIO  
VCVETIN  
IN ALISIIA

Cette inscription semble dédiée à Ucuëtis, fort probablement dieu des forgerons et des bronziers ; or, on sait que leur industrie était active à Alésia.

Cette dédicace à Ucuëtis n'est du reste pas isolée à Alise.

M. Toutain en a signalé une autre, découverte en 1908, où le dédicant, Rémus, fils de Primus, s'acquitte de son vœu envers Ucuëtis et Bergusia, sa parèdre.

5 Autre moyen de preuve, la découverte à Alise-Sainte-Reine de trois tessères de plomb, publiées par Longpérier.

L'une porte Alisiens , l'autre Als et la troisième A.

6 On a retenu encore le fait que Diodore de Sicile parle d'Alésia comme d' une cité sainte, ce que la capitale de l'Auxois était encore à l'époque gallo-romaine, comme l'a prouvé M. Toutain.

7 Conclusion tirée de l'art militaire.

Un colonel, le colonel Frocourt, collaborateur de la première heure de *Pro Alesia*, a calculé le temps nécessaire à mobiliser, concentrer et mettre en marche l'armée de secours.

Il conclut, selon la théorie de l'École de guerre que le thème militaire des *Commentaires* peut être reconstitué « en le faisant graviter autour d'Alésia ; il est impossible d'y parvenir pour Alaise et Izernore ».

Cependant, ce genre d'argument n'est pas assez rigoureux pour décourager l'incrédulité.

Les miracles accomplis par Napoléon, en 1814 et 1815, passaient auprès des stratèges pour impossibles.

8 L'archéologie est un moyen de preuve d'une autre nature.

Ceux qui précèdent présentent isolément des faiblesses.

Certaines données, comme la description du site et la toponymie, ne sont pas spécifiques et peuvent convenir à la rigueur à d'autres sites, à d'autres lieux de même nom antique ; les autres, comme les vers du moine Éric et l'argument stratégique, sont des opinions, et tous sont en somme des moyens de preuve médiats, dont on ne peut se servir sans avoir recours à l'analogie ou à quelque raisonnement plus ou moins convaincant.

Il en va tout autrement des vestiges archéologiques, trouvés *in situ*, d'une lutte sur le terrain, en un point correspondant à la description des *Commentaires*, alors que ce lieu est justement l'un des Alésia et constituait un habitat d'une indéniable importance.

En ce cas les preuves sont immédiates et confèrent l'évidence sans recours à des raisonnements analogiques ou même discursifs.

Il suffit d'établir l'authenticité des découvertes.

Nous n'insisterons guère sur ces découvertes archéologiques apportées par les fouilles effectuées sous le règne de Napoléon III, entre 1861 et 1866.

Comme chacun le sait, les archéologues ont mis en pleine lumière autour du mont Auxois un dispositif militaire romain, tandis que des témoignages directs d'une lutte acharnée étaient exhumés des fossés par quantités énormes en certains points.

Ainsi, des fossés du camp D, dont nous traiterons tout à l'heure, on retira 160 lances, 227 javelots, 1 pilum, 11 épées, 2 cuirasses de fer, 3 casques de fer, des bordures de boucliers, des poignards, couteaux, haches, colliers, éperons, boucles de harnachements, des *tombereaux d'ossements humains trouvés pêle-mêle avec des mètres cubes de carcasses de chevaux* (non ferres) et, au milieu de ces témoins ostéologiques, 134 monnaies romaines et 487 monnaies gauloises, dont 90 exemplaires pouvaient peut-être appartenir à des alliés de Rome, combattant pour César contre leurs frères.

À la suite de ces découvertes, les Alaisiens avaient prétendu que les fouilles d'Alise avaient été « truffées » d'objets antiques par l'artifice d'archéologues soucieux de faire leur cour à Napoléon III.

On avait accusé Stoffel d'être l'auteur de l'enfouissement du fameux vase, dit de César, trouvé dans les fossés et l'on avait même fabriqué un faux pour appuyer cette accusation !

On objectait aussi qu'aucune fouille sérieuse n'avait encore été tentée à Alaise.

En ce qui concerne l'argument de la fraude, sa valeur est faible étant donné le volume et le nombre des vestiges.

Il est difficile tout de même de se procurer des tombereaux et des mètres cubes d'ossements humains et de chevaux !

Quant aux fouilles à faire sous Alaise, elles n'ont pas paru inutiles aux autorités scientifiques compétentes et c'est heureux.

Deux campagnes viennent d'avoir lieu, en 1952 et 1953, sous la direction de M. Dayet et se sont avérées absolument stériles du point de vue qui nous occupe.

L'hypothèse des Alaisiens a reçu un coup décisif sur le terrain.

Seul Alise-Sainte-Reine demeure désignée à la fois par les textes et par les monuments.

Cependant, si la qualité de la probabilité ne paraissait pas encore suffisante, il faudrait alors se tourner vers la numismatique, car les preuves par les monnaies confirment la pertinence de la méthode historique mise en œuvre avant les fouilles et la haute valeur de l'ensemble des découvertes archéologiques dont elles font partie intégrante.

---

## **2e partie - Les preuves apportées par la numismatique**

### ***Les circonstances tactiques de la lutte et la topographie***

Pour établir les preuves numismatiques, nous allons examiner, en suivant les Commentaires, les conditions tactiques de la lutte et vérifier si les découvertes monétaires, la composition de la récolte et la chronologie des monnaies recueillies supportent cette confrontation et confirment l'hypothèse de l'identification d'Alésia avec Alise-Sainte-Reine que l'archéologie nous permet de tenir désormais pour très probable.

#### ***1- Distinction de l'oppidum d'avec le terrain des attaques extérieures au retranchement romain***

Il y a lieu, tout d'abord, de distinguer l'*oppidum* proprement dit et le mont Auxois sur lequel il était établi, d'une part, et, d'autre part, le site de la bataille livrée par l'armée de secours aux Romains.

La colline d'Alésia donna lieu à la découverte de nombreuses monnaies gauloises, romaines et de l'époque mérovingienne.

C'est un habitat ininterrompu depuis l'âge du bronze jusqu'à nos jours.

Les monnaies gauloises découvertes sur *l'oppidum* n'autorisent aucune conclusion relative aux opérations du siège de 52, car les monnaies gauloises circulèrent en nombre longtemps en Gaule, après le siège d'Alésia, au moins jusqu'après la bataille d'Actium jusqu'à la prépondérance d'Auguste et l'organisation romaine de la Gaule, soit un minimum de 20 à 25 ans.

Il n'est pas sûr que l'on émit des monnaies d'argent pendant tout ce temps, mais seulement sans doute des monnaies de bronze, et tout l'ancien numéraire circula concurremment avec les espèces romaines.

Ainsi le prouvent les découvertes faites sur un grand nombre *d'oppida* ; je pense à Pommiers, au Mont-Beuvray, à Vendeuil-Caply, au camp de Bailleul, ...

Sur L' oppidum d'Alésia proprement dit, nous signalerons donc seulement pour mémoire, par parenthèse en quelque sorte, la grande richesse en monnaies d'or d'époque romaine et mérovingienne et de monnaies de toutes époques en alliages de moindre valeur.

Avant 1784, il n'y eut pas de fouilles proprement dites, mais des trouvailles, plus ou moins dirigées dans un but non scientifique immédiatement utilitaire.

En 1760, un marchand du pays assurait avoir vendu depuis trente années plus de deux boisseaux (c'est-à-dire 25 litres) de monnaies.

C'étaient en grande majorité des espèces romaines et de l'époque mérovingienne.

À partir de 1764, les fouilles furent systématiques et d'un rendement incroyable.

Un témoin affirmait : « plus d'un tonneau de médailles consulaires, impériales, du haut et du bas empires en or, en argent, en bronze, en billon » ont été exhumées.

Les fouilles ne cessèrent pas pendant le Consulat et l'Empire et donnèrent des résultats généreux, alors évalués à la valeur commerciale des trouvailles !

On a signalé des monnaies gauloises, mais sans insister, car on considérait avec mépris la vileté, le bas aloi des alliages et le négligé de la fabrique de ce numéraire qui intéressait fort peu les curieux.

Saulcy publia, en 1860, un inventaire des monnaies gauloises trouvées à sa connaissance sur l'oppidum et dans les environs immédiats.

J'ai pu en identifier 75 sur 99.

Les fouilles publiées dans *Pro Alesia* ont produit 264 monnaies gauloises en 1907 du 8 mai au 15 novembre, 52 autres, en 1908, du 17 avril au 1er novembre...

Ces découvertes attestent la grande importance de ce lieu, depuis la préhistoire jusqu'au moyen âge.

## **2 Les attaques de l'armée de secours**

Concentrée chez les Éduens, l'armée de secours se présenta devant Alésia et passa la première nuit à mille pas à l'ouest de la circonvallation romaine, qu'elle attaqua de front, sans aucune reconnaissance, le lendemain vers midi, emplissant la plaine des Laumes de sa cavalerie et des archers et fantassins légèrement armés qu'on avait disséminés parmi les chevaux.

L'affaire se termina par un désastre, à la suite d'une charge massive sur les flancs des cavaliers germains de César.

Le lendemain au milieu de la nuit, nouvelle attaque sur le même front.

N'ayant pu percer nulle part le retranchement protégé notamment par un fossé rempli d'eau, les Gaulois se retirèrent à l'aube afin d'éviter l'attaque de la cavalerie germanique.

La lutte décisive eut lieu probablement le surlendemain.

On plaça 60 000 hommes sous le commandement de l'Arverne Vercassivellaunos, guerriers choisis, dit César, « sur l'effectif total des cités qui avaient la plus grande réputation guerrière » ; on fit reconnaître le terrain et l'on constata l'existence d'un point faible du dispositif romain au nord de la plaine des Laumes, au niveau du Mont Réa, à l'emplacement d'un camp que les fouilles de Napoléon III ont mis en évidence et que le plan désigne sous le nom de camp D.

Il était établi, précise César, « sur un terrain peu favorable et légèrement en pente », mais occupé par l'effectif considérable de deux légions.

Les troupes de Vercassivellaunos effectuèrent pendant la nuit une longue marche tournante et se reposèrent en attendant midi derrière le mont Réa.

À midi, elles attaquèrent le camp D, entre les villages actuels des Laumes et de Grésigny, pendant que la cavalerie et le reste des troupes gauloises s'avançaient dans la plaine des Laumes vers les retranchements romains.

Malgré la situation défavorable de cette charnière entre l'ouest et le nord du retranchement romain, le camp était entouré d'un fossé et ce fossé, en sa partie supérieure, se prolongeait vers le nord sur la pente du mont Réa.

Pour passer, il fallait combler ces fossés.

C'est ce qu'en colonnes serrées se mirent à faire les 60 000 hommes de Vercassivellaunos.

« La terre que tous ensemble jettent dans nos ouvrages leur permet l'escalade », lit-on dans les *Commentaires*.

La masse des assaillants est sans cesse renouvelée.

« Labienus, voyant que ni terrassements ni fossés ne pouvaient arrêter l'élan de l'ennemi ... »

Ces brèves citations, ces brèves phrases sont significatives.

On y voit des dizaines de milliers d'hommes, pressés en masses hurlantes comme à Verdun voici quarante ans, lancées pour emporter tout sur leur passage en nivelant par leur substance même tous les abîmes protecteurs creusés par les légionnaires.

Mais ici, chaque homme apporte une charge de terre afin de combler les fossés et de pouvoir monter à l'assaut des palissades.

Combien d'hommes, de cette multitude tirée à bout portant par l'ennemi, tombèrent avec la terre au fond du fossé ? Croit-on qu'on les relevât pour les soigner ou les ensevelir ? Il est évident que tous ceux qui ne purent se relever furent enterrés, vivants et morts, sous les tonnes et les tonnes de l'agger apporté par toute une armée.

« Ne restèrent dans les retranchements, écrivit M. Toutain, que les armes et les objets recouverts de terre pendant le combat ou submergés par l'eau des fossés ».

Sans doute y ajouta-t-on après la bataille de nombreux cadavres d'hommes et de chevaux qui furent enterrés lors du nivellement général, comme l'avait suggéré V. Pernet

S'il avait été laissé aux archéologues de notre temps de procéder aux fouilles des fossés du camp D, la technique moderne eut permis de reconnaître deux couches stratigraphiques superposées : *la couche inférieure*, celle des hommes enterrés pendant l'action, et *la couche supérieure* celle des hommes et des animaux inhumés après la bataille.

Seule, à notre avis, la couche inférieure pouvait contenir des monnaies en abondance.

On aurait pu savoir si des ossements de chevaux provenaient d'animaux tombés pendant l'attaque et en quelle proportion.

En tout cas, on ne trouve jamais sur un champ de bataille des monnaies selon la densité observée là, car les détrousseurs et même les soldats commis à l'inhumation de leurs adversaires et de leurs compagnons d'armes malchanceux se chargent de retirer le numéraire.

Il fallait un enfouissement pendant l'action pour conserver ces monnaies *in situ*.

C'est une remarque fort importante, je crois, pour la méthode.

Où il s'est produit des attaques de grandes masses, dans l'antiquité, contre des retranchements protégée par des fossés et dans les conditions tactiques rapportées par César à Alésia, on peut retrouver des objets et des monnaies enfouis sur place depuis le jour des événements.

Lorsqu'un combat se produit à découvert, les monnaies n'étant pas enfouies pendant l'action, ne peuvent demeurer sur place qu'un petit nombre de celles que les belligérants y perdirent par accident ou avec la vie.

Non seulement les fossoyeurs et les détrousseurs font leur œuvre, mais encore les travaux agricoles provoquent au cours des siècles la découverte de ces pertes isolées et superficielles.

Ainsi les récoltes numismatiques ne peuvent guère permettre de localiser un champ de bataille supposé ou de reconnaître un champ de bataille qu'on ignorerait.

Ce qu'ont eu d'exceptionnel les conditions de l'attaque décisive du mont Réa a seul permis la récolte qu'on y a faite.

C'est pourquoi sa valeur est si grande par sa spécificité, dans ce qu'on me pardonnera d'appeler la « diagnose » historique.

### ***B - La récolte de monnaies et les conditions imposées à cette récolte et réalisées à Alise-Sainte-Reine***

Revenons au camp D.

Dans le fond du fossé inférieur le limitant au S.E. du côté de la rivière, on a découvert, selon Napoléon III, 600 pièces gauloises et romaines.

Dans le fossé supérieur du camp, vers le mont Réa, fouillé seulement en partie, on a recueilli 11 monnaies gauloises.

Sur la rive gauche de l'Oserain, au pied de la montagne de Flavigny, on a trouvé seulement deux pièces (gauloises ?).

Au total la récolte a produit 487 monnaies gauloises et 134 romaines.

Le catalogue, selon les attributions de l'époque, dont beaucoup sont peu sûres, a été publié par l'empereur dans son *Histoire de Jules César* et bientôt après, en 1875, par les auteurs -du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, avec une abondante illustration.

En réalité on a employé la formule suivante : des planches ont été consacrées en hors-texte aux monnaies gauloises selon leur type (planches non foliotées).

76 de ces figures se rapportent à des monnaies dont des répliques de même type ont été découvertes à Alésia.

Le nombre des monnaies, selon les chiffres du catalogue, est de 473.

Selon les indications portées sur l'illustration, il est de 449.

Tous les types découverts, à l'exception de deux, font l'objet d'une figure.